



Objectifs et plan d'actions

SOMMAIRE

1. Objectifs quantitatifs	p 3
2. Définition des axes stratégiques	p 5
3. Plan d'actions	p 10
4. Estimatif des moyens à mobiliser	p 36
5. Dispositif de suivi et d'évaluation	p 36
6. Conclusion	p 38



1. Objectifs quantitatifs

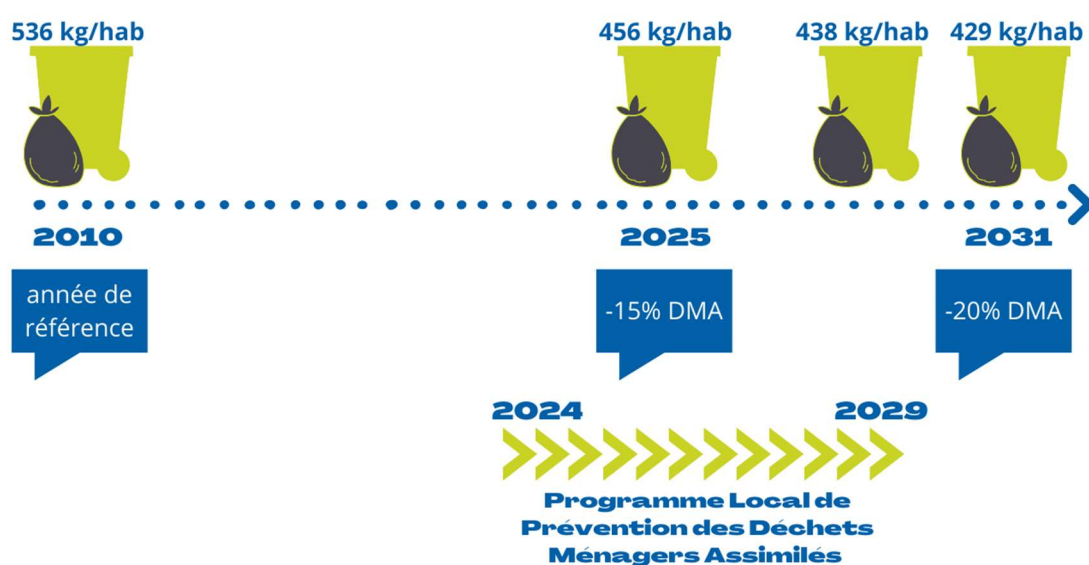
1.1 Objectifs en matière de réduction des DMA

Le PLPDMA doit répondre aux objectifs fixés par le Plan régional de Prévention et de Gestion des Déchets, soit une baisse de :

- 15% en 2025 par rapport à 2010
- 20% en 2031 par rapport à 2010

Le PRPGD s'est fixé des objectifs au-delà de ceux inscrits dans la loi AGEC (-15% de DMA en 2030 par rapport à 2010, soit 456 kg/hab/an).

Pour le territoire cela se traduit par l'atteinte des objectifs suivants :

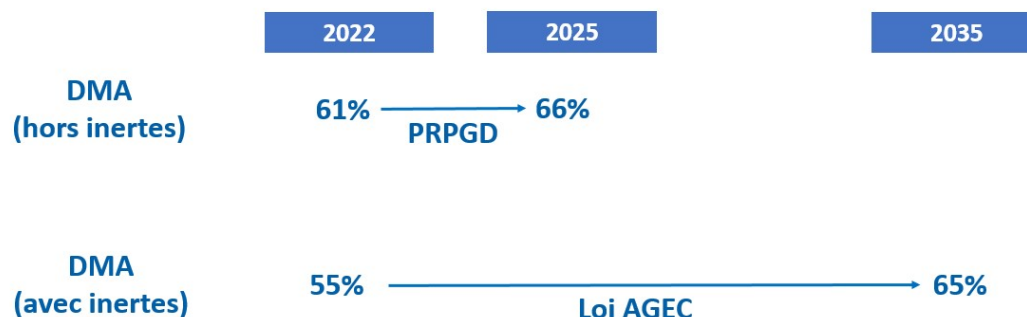


Pour le SYTEVOM, l'atteinte de l'objectif fixé par le PRPGD imposerait une baisse de **107 kg/hab/an** entre 2010 (année de référence) et l'année 2031. Une réduction intermédiaire de 80 kg/hab en 2025 est intégrée au PRPGD.

Concernant le PLPDMA, il conviendrait de tendre vers un ratio de **438 kg/hab** en 2029 afin de s'assurer d'atteindre l'objectif d'une baisse de 20% DMA en 2031 par rapport à 2010.

1.2 Objectifs en matière de valorisation matière

Concernant les objectifs en matière de valorisation matière, ces derniers diffèrent entre ceux inscrits dans la loi AGEC et ceux du PRPGD. Pour le PRPGD les inertes ne sont pas pris en compte dans le calcul du taux de valorisation. Le document régional fixe un taux de 66% à atteindre en 2025, pour rappel le SYTEVOM en 2022 a un taux de 61%. Concernant les objectifs fixés dans la loi AGEC, ces derniers intègrent les inertes, le taux de valorisation doit atteindre 65% à l'horizon 2035, ce taux est à 55% pour le SYTEVOM en 2022.



2. Définition des axes stratégiques

Au regard des éléments mis en avant dans le cadre du diagnostic et des objectifs fixés dans le PRPGD, le PLPDMA pourra s'organiser autour des axes stratégiques suivants :

- Axe 1 : Réduire les déchets organiques et favoriser leur gestion in-situ
- Axe 2 : Favoriser le réemploi et la réparation
- Axe 3 : Favoriser les éco-gestes et la réduction à la source
- Axe 4 : Réduire les déchets des entreprises et du bâtiment
- Axe 5 : Montrer l'exemple et animer le PLPDMA

Formalisation des objectifs par axe stratégique

Axe 1 : Réduire les déchets organiques et favoriser leur gestion in-situ			
Gisements	Ratio 2022	Cibles	Partenaires
Déchets verts en déchetteries	76 kg/hab	Ménages, services espaces verts des collectivités, entreprises spécialisées	Collectivités, CUMA, Associations, Structures d'éducation à l'environnement Bailleurs sociaux
Déchets compostables en OMr	29 kg/hab	Ménages	Adhérents, bailleurs sociaux, associations
Gaspillage alimentaire en OMr	13 kg/hab	Ménages Etab. scolaires Restaurateurs Entreprises spécialisées	Structures d'éducation à l'environnement CMA, UMIH Collectivités Associations
Objectifs de réduction : 31 kg/hab			

L'axe 1 du PLPDMA est considéré par le SYTEVOM comme prioritaire au regard des tonnages collectés ces dernières années en déchetteries et au regard des derniers résultats de caractérisation constatés dans les OMr. Les actions à engager dans la cadre de cet axe devront répondre aux objectifs suivants :

- Considérer le déchet vert comme une ressource à valoriser localement
- Encourager les habitants à composter pour réduire la part de déchets fermentescibles contenue dans les poubelles d'ordures ménagères résiduelles
- Développer et accompagner les projets de compostage collectif et créer du lien social
- Réduire le tonnage de biodéchets et de déchets verts pris en charge par la collectivité
- Soutenir les actions visant à réduire le gaspillage alimentaire

Axe 2 : Favoriser le réemploi et la réparation

Gisements	Ratio 2022	Cibles	Partenaires
Textiles en Omr et déchetteries	10 kg/hab	Ménages Entreprises	Acteurs en charge de la collecte Associations / clubs Entreprises d'insertion
D3E en déchetteries	12 kg/hab	Ménages Collectivités Administrations Entreprises	Recyclerie/ressourceries Réseau Ordi 3E Fablab Collectivités
Meubles en déchetteries	28 kg/hab	Ménages Collectivités Administrations Entreprises	Recyclerie/ressourceries Associations d'insertion Collectivités

Objectifs de réduction : 16 kg/hab

Cet axe a la particularité de toucher plusieurs gisements captés en déchetteries. Il concerne tous les usagers, qu'ils soient particuliers, entreprises, collectivités et associations. Le contexte réglementaire, en particulier la loi AGEC rend favorable le développement d'initiatives afin de favoriser le réemploi et la réparation. Le SYTEVOM est déjà bien engagé dans cet axe de travail (partenariat avec les ressourceries, gestion en régie d'une recyclerie, dispositif de reconditionnement informatique,...)

Les actions à engager dans la cadre de cet axe devront répondre aux objectifs suivants :

- Proposer aux habitants une solution alternative au dépôt en déchèterie
- Favoriser la création de nouvelles activités sur le territoire et particulièrement en recyleries
- Valoriser la réparation comme alternative à l'acte de jeter
- Mettre en avant les réparateurs locaux
- Intégrer le réemploi dans les politiques d'achat des collectivités
- Créer des réseaux d'entraide entre citoyens

Axe 3 : Encourager les éco-gestes et la réduction à la source des déchets

Gisements	Ratio 2022	Cibles	Partenaires
Emballages et papier en CS et OMr	98 kg/hab	Ménages Collectivités Entreprises Administrations	Collectivités en charge de la collecte Structures d'éducation à l'environnement Chambres Consulaires
Textiles sanitaires en OMr	26 kg/hab	Familles avec jeunes enfants Structures d'accueil	Associations Collectivités
Verre en PAV et OMr	47 kg/hab	Ménages Entreprises Collectivités	Collectivités Chambres consulaires

Objectifs de réduction : 26 kg/hab

Cet axe doit permettre d'organiser des actions de sensibilisation à destination de plusieurs cibles (ménages, entreprises, commerçants, collectivités) afin de faire évoluer les comportements en matière de réduction à la source des déchets mais aussi d'améliorer les gestes de tri. Le SYTEVOM est déjà engagé dans ces démarches en relation avec ses adhérents en charge de la collecte et les actions mises en place avec les chambres consulaires. Il sera important de capitaliser sur les expériences réussies afin que ces dernières servent d'exemple et puissent être facilement reproductibles sur le territoire.

Les actions à engager dans la cadre de cet axe devront répondre aux objectifs suivants :

- Harmoniser les messages autour des gestes du tri
- Encourager les gestes de tri en dehors des foyers
- Créer des synergies autour du zéro déchet
- Agir sur les comportements et proposer de nouvelles alternatives
- Soutenir les acteurs/initiatives favorisant la réduction à la source des déchets

Axe 4 : Réduire les déchets des entreprises et du bâtiment			
Gisements	Ratio 2022	Cibles	Partenaires
Inertes en déchetteries	58 kg/hab	Entreprises du bâtiment Collectivités Entreprises d'insertion	Chambres consulaires Pôle énergie BFC Ressourceries Entreprises spécialisées
Encombrants en déchetteries	38 kg/hab	Artisans Entreprises	Chambres consulaires Réseau RELIER Eco organismes
Déchets professionnels en déchetteries	29 kg/hab	Artisans TPE PME	Chambres consulaires Eco organismes Fédérations / Syndicats

Objectifs de réduction : 15 kg/hab

A ce jour une grande partie des déchets déposés par les professionnels en déchetteries ne sont pas valorisés. Le SYTEVOM travaille depuis plusieurs années au développement de nouvelles filières et à la création de boucles locales (recyclage des gravats) afin d'améliorer le taux de valorisation de ces déchets. Ceci couplé à des opérations spécifiques à destination de certains professionnels : recherche de solutions au cas par cas en logique EIT et valorisation matière, accompagnement à la mise en place du tri à la source en entreprises, sensibilisation des professionnels en déchetteries.

Il conviendra également d'intégrer dans les réflexions relatives à cet axe de travail, le déploiement de la REP bâtiment sur le territoire.

Les actions à engager dans le cadre de cet axe devront répondre aux objectifs suivants :

- Développer les boucles locales gravats en lien avec les entreprises spécialisées
- Sensibiliser les professionnels au tri à la source et faire le lien avec les nouvelles filières
- Favoriser la création de synergies inter-entreprises
- Encourager le développement du réemploi de matériaux

Axe 5 : montrer l'exemple et animer le PLPDMA

4 axes de travail



Le SYTEVOM, à travers son PLPDMA, s'est fixé des objectifs ambitieux de réduction des DMA. L'atteinte de ces derniers en 2029 nécessite de :

- Montrer l'exemple en développant l'éco-exemplarité au SYTEVOM et ses adhérents
- Rendre visible le PLPDMA sur le territoire (enjeux, résultats, initiatives,...)
- Piloter le PLPDMA et évaluer les actions engagées
- Développer du lien entre les acteurs impliqués
- Faciliter les partenariats et les initiatives

3. Plan d'actions

Axe 1 Réduire les déchets organiques et favoriser leur gestion in-situ

- Action 1 : Valoriser localement la ressource déchets verts
- Action 2 : Accroître le compostage individuel
- Action 3 : Accentuer le compostage collectif
- Action 4 : Expérimenter des boucles locales déchets verts
- Action 5 : Réduire le gaspillage alimentaire

Axe 2 Favoriser le réemploi et la réparation

- Action 6 : Développer de nouveaux services en recyclerie
- Action 7 : Soutenir la création de matériau thèques
- Action 8 : Structurer un réseau de reconditionnement informatique
- Action 9 : Soutenir les initiatives favorisant la réparation
- Action 10 : Favoriser le réemploi auprès des collectivités

Axe 3 Encourager les éco-gestes et la réduction à la source des déchets

- Action 11 : Faire connaître et favoriser l'usage des textiles sanitaires lavables
- Action 12 : Harmoniser les messages liés aux consignes de tri
- Action 13 : Développer la sensibilisation au tri au plus près des habitants
- Action 14 : Soutenir les initiatives favorisant la réduction à la source des déchets
- Action 15 : Communiquer autour des applications anti-gaspi

Axe 4 Réduire les déchets des entreprises et du bâtiment

- Action 16 : Favoriser le tri à la source dans les entreprises
- Action 17 : Sensibiliser les entreprises aux nouvelles filières REP
- Action 18 : Favoriser les synergies via l'EIT
- Action 19 : Proposer des opérations type Bourses aux matériaux
- Action 20 : Développer les boucles locales gravats

Axe 5 Montrer l'exemple et animer le PLPDMA

- Action 21 : Développer une charte éco-exemplarité à destination des collectivités
- Action 22 : Engager le SYTEVOM dans le référentiel économie circulaire
- Action 23 : Créer une identité visuelle propre au PLPDMA
- Action 24 : Faire des déchetteries des lieux de prévention
- Actions 25 : Piloter le PLPDMA et évaluer les actions engagées

AXE 1 - Réduire les déchets organiques et favoriser leur gestion in-situ

FA 1

Valoriser localement la ressource déchets verts

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Avec plus de 18000 T collectées en déchetteries en 2022, les déchets organiques constituent le flux le plus important géré par le SYTEVOM. Au regard du caractère rural du territoire il convient d'accentuer les actions afin de faire prendre conscience aux habitants de l'intérêt de faire évoluer leurs habitudes et considérer les déchets verts comme une ressource. Ces réflexions doivent aller de pair avec la question de la gestion de l'eau et l'adaptation des pratiques au changement climatique.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser aux pratiques alternatives • Réduire les apports en déchetteries • Accompagner les initiatives favorisant de nouvelles pratiques 	Cibles	Grand public Collectivités Entreprises du paysage
Gisements mobilisables	Déchets verts produits par les particuliers, collectivités et entreprises	Caractère prioritaire	+ + +

Mise en oeuvre	Proposer aux services techniques des collectivités de nouvelles pratiques Aider à l'achat de broyeur pour les collectivités proposant un service à l'habitant Développer la sensibilisation à l'éco-jardinage pour le grand public Reconduire des opérations de sensibilisation en déchetteries Accompagner les initiatives portées par des acteurs du territoire					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : maître composteur, conseillers du tri, chargé de mission Adhérents : chargé de mission, services techniques	Partenaires	Associations spécialisées Entreprises d'insertion
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nbre d'opérations réalisées • Evolution apports en déchetteries 	Moyens annuels dédiés	<div style="border-bottom: 1px solid black; padding-bottom: 5px;">0.6 ETP</div> <div style="padding-bottom: 5px;">53 000 €</div>

Facteurs de réussite	Capitaliser sur les bonnes pratiques Identifier les bons acteurs et inciter au travail en réseau Privilégier les actions simples et facilement reproductibles
-----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 1 - Réduire les déchets organiques et favoriser leur gestion in-situ

FA 2

Accroître le compostage individuel

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Une part importante de déchets organiques est encore présente dans les OMr. Le territoire est pourtant propice au développement du compostage individuel, des solutions existes, celles-ci sont à développer.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et former les ménages aux pratiques de compostage Améliorer le taux d'équipement des ménages Diminuer les apports en déchetteries 	Cibles	Ménages
Gisements mobilisables	Déchets organiques en déchetterie Déchets organiques en OMr	Caractère prioritaire	+ + +

Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Développer les compétences en compostage au sein du SYTEVOM et de ses adhérents (formations guide et maître composteur) Poursuivre les actions engagées en lien avec les territoires volontaires Proposer des actions de sensibilisation grand public sur des événements ciblés Poursuivre les groupements de commande composteurs/lombricomposteurs Développer de nouveaux supports de communication et tutoriels Poursuivre la sensibilisation en déchetteries 					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : maître composteur, chargé de mission, conseillers du tri, chargé de communication Adhérents : ambassadeur du tri	Partenaires	Adhérents Associations CPIE/MNVS
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de composteurs distribués par an Nombre animations/ateliers organisés 	Moyens annuels dédiés	0.72 ETP 100 000 €

Facteurs de réussite	Bonne articulation des actions entre le SYTEVOM et les territoires Qualité des messages de prévention Suivi du parc des composteurs / usages faits par les habitants Choix des sites pour les ateliers et animations
-----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 1 - Réduire les déchets organiques et favoriser leur gestion in-situ

FA 3

Accentuer le compostage collectif

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Les biodéchets représentent en 2022 près d'un tiers des OMr. Le SYTEVOM a lancé un accompagnement pour 4 collectivités afin de développer le compostage collectif qu'il souhaite étendre à tout le territoire. Il s'agit de proposer en particulier pour les habitants n'ayant pas la possibilité de composter chez eux une solution alternative : en pied d'immeuble, en quartiers et en établissements.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre le compostage accessible • Favoriser le tri à la source des biodéchets • Diminuer les déchets organiques dans les OMr • Développer les liens sociaux 	Cibles	Résidents en habitats collectifs Ets. scolaires Administrations
Gisements mobilisables	Déchets verts en déchetterie Déchets organiques en OMr	Caractère prioritaire	+ + +

Mise en oeuvre	Identifier et installer les sites de compostage avec les territoires pilote Identifier et former le réseau de référents Organiser la sensibilisation auprès des résidents Assurer le suivi des sites via le logiciel Logi-prox Organiser des animations en lien avec les opérations nationales Fournir les outils/méthodes pour tendre à l'autonomie des sites					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : maître composteur, chargé de mission, conseillers du tri, chargé de communication Adhérent : ambassadeur du tri	Partenaires	Territoires pilotes Bailleurs Ets scolaires
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sites installés par an • Nombre de foyers participant 	Moyens annuels dédiés	<div style="border-bottom: 1px solid black; padding-bottom: 5px;">0.73 ETP</div> <div style="padding-bottom: 5px;">63 000 €</div>

Facteurs de réussite	Méthodologie pour l'identification des sites Relations avec les territoires pilotes et responsables de sites Formation des référents et usagers / tendre vers l'autonomie des sites Suivi réguliers des sites / Approvisionnement en matière sèche
-----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 1 - Réduire les déchets organiques et favoriser leur gestion in-situ

FA 4

Expérimenter des boucles locales déchets verts

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Le SYTEVOM est équipé de 12 végetteries facilitant ainsi le dépôt de déchets verts pour les gros producteurs. Une partie de ces déchets verts est constituée de branchage qui pourrait faire l'objet d'une valorisation auprès des agriculteurs. Des expérimentations avec des CUMA disposant de broyeurs professionnels pourraient être envisagées sur le territoire.
-----------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer de nouveaux exutoires locaux aux déchets verts • Réduire les apports en déchetteries • Favoriser de nouveaux partenariats 	Cibles	Collectivités Entreprises du paysage Associations d'insertion
------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------	---------------------------------------------------------------------

Gisements mobilisables	Déchets verts en déchetteries	Caractère prioritaire	+
-------------------------------	-------------------------------	------------------------------	---

Mise en oeuvre	Identifier les gros apporteurs et leurs pratiques Travailler avec le réseau des CUMA sur les besoins des agriculteurs Identifier des synergies possibles Travailler sur un protocole expérimental Lancer les expérimentations et échanger sur les résultats obtenus Evaluer la faisabilité de pérenniser ces boucles locales sur le territoire
-----------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029
-------------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission EIT, responsable de pôle FRCUMA : animatrice	Partenaires	FRCUMA Chambre d'agriculture
-----------------	-----------------------------------------------------------------------------	--------------------	---------------------------------

Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'expérimentations menées • Tonnages valorisés 	Moyens annuels dédiés	0.03 ETP 3500 €
-----------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------	--------------------

Facteurs de réussite	Coordination entre le SYTEVOM et les CUMA Articulation entre les besoins des agriculteurs et les apports des producteurs Qualité des apports utilisés
-----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 1 – Réduire les déchets organiques et favoriser leur gestion in-situ

FA 5

Réduire le gaspillage alimentaire

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Les dernières caractérisations d'OMr ont fait ressortir un ratio important de gaspillage alimentaire (13kg/hab/an). La loi AGEC fixe des objectifs de réduction de 50% à l'horizon 2025. Le SYTEVOM intervient déjà sur cette thématique auprès de différents publics. Il convient d'accentuer les actions et de cibler le grand public pour répondre à de nouveaux enjeux. Il conviendra également d'intégrer les projets en cours visant à valoriser certains invendus dans le cadre d'ateliers d'insertion.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les habitants au gaspillage alimentaire • Soutenir les initiatives favorisant la lutte contre le gaspillage alimentaire • Favoriser les partenariats entre acteurs 	Cibles	Grand public Professionnels de la restauration Ménages
Gisements mobilisables	Gaspillage alimentaire dans les OMr Invendus des professionnels	Caractère prioritaire	+ +

Mise en oeuvre	Refonte du dispositif gourmet-bag en logique groupement de commande avec les adhérents Proposer des accompagnements pour les établissements scolaires volontaires Réaliser un guide « zéro gaspi à la cantine » pour les collectivités compétentes Organiser des ateliers « cuisine anti-gaspi » avec les Centres sociaux/associations Soutenir les projets de valorisation d'invendus alimentaires					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : maître composteur, chargé de mission EIT, conseillers du tri, chargé de communication Adhérents : ambassadeurs du tri	Partenaires	Adhérents CCI / CMA UMIH Associations CD70
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nbre de restaurateurs proposant le gourmet bag • Nbre d'établissements accompagnés 	Moyens annuels dédiés	0.48 ETP <hr/> 46 000 €

Facteurs de réussite	Articulation avec les territoires pilotes Relais UMIH et Chambres consulaires Ciblage des publics / ateliers cuisine + qualité des intervenants Synergie avec les acteurs engagés + PAT en cours
-----------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 2 - Favoriser le réemploi et la réparation

FA 6

Développer de nouveaux services en recycleries

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Le SYTEVOM soutient les recycleries du territoire et permet, via son réseau de déchetteries, la captation et la valorisation d'objets. En parallèle le SYTEVOM gère en régie la recyclerie grayloise et travaille à la construction d'un équipement nouvelle génération. Les initiatives en lien avec le réemploi se multiplient sur le territoire, dans un contexte règlementaire favorable. Il convient de réfléchir à de nouveaux partenariats afin de développer le potentiel réemploi du territoire en lien avec les acteurs de l'insertion et les collectifs de citoyens.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la captation en déchetteries • Sensibiliser le grand public au réemploi • Encourager l'allongement de la durée de vie de certains objets 	Cibles	Grand public Associations
Gisements mobilisables	D3E en déchetteries Meubles Encombrants	Caractère prioritaire	+ +

Mise en oeuvre	Mener à terme la construction de la nouvelle recyclerie et faire le lien avec le projet porté par la CC du Val Marnaysien et celui de la CC du Doubs Baumois Redéfinir la convention de partenariat avec les ressourceries partenaires Réfléchir à une nouvelle gamme de services à proposer au grand public (aérogommage, réparation cycles, espaces gratuité,...) Développer la captation sur toutes les déchetteries du territoire Développer des actions de captation ponctuelles					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargés de mission, chef de pôle prévention, coordonnatrice recyclerie, opérateurs Adhérents : chargés de mission	Partenaires	CCVM, CCDB Ressourceries Associations
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'acteurs associés • Nombre de projets suivis 	Moyens annuels dédiés	<div style="border-bottom: 1px solid black; padding-bottom: 5px;">0.23 ETP</div> <div style="padding-bottom: 5px;">28 000 €</div>

Facteurs de réussite	Bonne participation des acteurs ressourceries aux réflexions Sensibilisation des gardiens en déchetteries au réemploi Clarté des messages à destination du grand public Capitalisation sur les bonnes pratiques et mise en réseau des acteurs
-----------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 2 - Favoriser le réemploi et la réparation

FA 7

Soutenir la création de matériautèques

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Il a été constaté qu'une partie des apports en déchetteries pour les flux bois, inertes et encombrants pouvait faire l'objet d'un réemploi et pouvait répondre à certains besoins des usagers. Il en est de même pour certaines entreprises du bâtiment qui connaissent des difficultés de gestion de certains stocks, fin de série et surplus de chantier. Des synergies sont envisageables entre ressourceries, SYTEVOM et entreprises afin de valoriser certains matériaux de construction.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Allonger la durée de vie de certains matériaux • Dév. de nouveaux services aux usagers • Dév. les synergies entreprises/ressourceries • Diminuer certains apports en déchetteries 	Cibles	Grand public Associations de bricoleurs Artisans
Gisements mobilisables	Flux bois, inertes et encombrants en déchetteries	Caractère prioritaire	+ + +

Mise en œuvre	Constitution d'un groupe de travail entre acteurs volontaires Organisation d'une visite inspirante sur site en fonctionnement Etude des gisements potentiels par zone de chalandise et formalisation de partenariats avec magasins spécialisés et artisans Aménagement de zones dédiées en recycleries Campagne de communication ciblée					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, coordinatrice recyclerie	Partenaires	Ressourceries Alternatinov CMA Enseignes spécialisées
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de matériautèques ouvertes • Entreprises associées au projet 	Moyens annuels dédiés	0.12 ETP 10 500 €

Facteurs de réussite	Association des ressourceries aux réflexions Articulation avec les porteurs de projet identifiés lors du diagnostic Bonne identification des gisements potentiels Formalisation des partenariats avec les entreprises/artisans Articulation avec les PETR / programmes LEADER volet économie circulaire
-----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 2 - Favoriser le réemploi et la réparation

FA 8

Structurer un réseau de reconditionnement informatique

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Le SYTEVOM a lancé le dispositif SCAN en 2019 en partenariat avec le Fablab des 3 lapins. L'objectif étant le reconditionnement de matériel informatique au service d'actions d'inclusion numérique. La création du réseau Ordi3e au niveau régional est une opportunité pour le SYTEVOM afin de créer un réseau départemental en y intégrant des acteurs pour favoriser la collecte et la valorisation de matériel.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mise en réseau des acteurs • Allonger la durée de vie des matériels • Favoriser l'inclusion numérique • Réduire les D3E en déchetteries 	Cibles	Grand public Associations d'insertion Administration entreprises
Gisements mobilisables	D3E en déchetteries Parcs informatiques entreprises / administrations	Caractère prioritaire	+ +

Mise en oeuvre	Signature de la charte régionale Ordi 3e Identification des acteurs à impliquer dans la création du réseau Organisation de la chaîne de collecte et reconditionnement de matériel Mise en œuvre d'un protocole de reconditionnement Conventionnement avec les acteurs volontaires Information aux collectivités / achat de matériel reconditionné (loi AGEC)					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, opérateur reconditionnement Ordi 3E : animatrice réseau	Partenaires	Réseau Ordi3e Fablab Associations CD70
Indicateurs de suivi	Nbre de partenaires associés au réseau Matériel collecté et valorisé	Moyens annuels dédiés	0.98 ETP
			37 000 €

Facteurs de réussite	Articulation avec la politique portée par le CD70 / conseillers numériques Bonne utilisation du process de reconditionnement par les acteurs Relais d'information auprès des collectivités et associations Capacité de stockage du matériel collecté
-----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 2 - Favoriser le réemploi et la réparation

FA 9

Soutenir les initiatives favorisant la réparation

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Plusieurs Fablab interviennent sur le territoire et proposent des ateliers de la réparation. Ce type d'initiative s'est multiplié ces dernières années, portée par des associations et collectifs de citoyens. Outre les bénéficiaires en matière d'allongement de la durée de vie des objets, ces actions favorisent également les liens sociaux et permettent à certains publics fragilisés d'améliorer leur quotidien.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter des solutions de réparation pour le grand public • Créer une dynamique sur le territoire • Créer du lien social 	Cibles	Grand public Associations Centres sociaux
Gisements mobilisables	D3E en OMr et déchetteries Textiles en OMr et déchetteries Meubles en déchetteries	Caractère prioritaire	++

Mise en œuvre	Identifier les acteurs et initiatives favorisant la réparation sur tout le territoire Organiser un appel à projet annuel Diffuser l'appel à projet en lien avec les adhérents et partenaires Etudier les candidatures reçues Organiser un jury afin de sélectionner les candidatures Communiquer autour de l'opération Accompagner l'organisation des ateliers/animations					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, chargé de communication, élus (jury) Adhérents : relais d'information	Partenaires	Adhérents EPCI Pays
Indicateurs de suivi	Nbre de candidatures à l'AAP Nbre de projets soutenus	Moyens annuels dédiés	0.06 ETP 20 000 €

Facteurs de réussite	Prospective pour identifier les acteurs / initiatives Communication autour de l'AAP Articulation avec les collectivités / relais sur le territoire
-----------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 2 - Favoriser le réemploi et la réparation

FA 10

Favoriser le réemploi auprès des collectivités

Action en cours Nouvelle action

Contexte	La loi AGEC impose aux collectivités d'intégrer le réemploi dans leurs politiques d'achat public. Au-delà de cette réglementation, certains projets portés par les collectivités peuvent intégrer le réemploi et montrer l'exemple auprès des habitants. Le SYTEVOM est fortement impliqué dans cette thématique avec la construction de sa recyclerie intégrant des matériaux de réemploi. Il convient d'informer les collectivités sur ces enjeux par le biais de rencontres et de supports de communication adaptés.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser les bonnes pratiques auprès des collectivités • Favoriser l'intégration du réemploi dans les projets des collectivités • Allonger la durée de vie de certains matériaux 	Cibles	Communes EPCI Adhérents
Gisements mobilisables	Flux collecté via les caissons ressourceries Inertes valorisés via les boucles locales D3E collecté via le service SCAN	Caractère prioritaire	++

Mise en œuvre	Création d'un guide spécial réemploi à destination des collectivités (rappel réglementaire, acteurs concernés, bonnes pratiques, exemple de clauses MP...) Organisation d'une rencontre thématique « réemploi dans la construction » en lien avec le projet de la recyclerie Intégration d'une rubrique spécifique « réemploi » dans le cadre de la refonte du site internet du SYTEVOM Proposition d'un accompagnement à la carte pour les EPCI volontaires					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, chargé de communication Adhérents : chargé de mission dév. économique	Partenaires	Pôle Energie BFC ASCOMADE Ordi 3E
Indicateurs de suivi	Nbre de collectivités engagées Nbre d'opérations identifiées	Moyens annuels dédiés	0.07 ETP 4000 €

AXE 3 – Encourager les éco-gestes et la réduction à la source des déchets

FA 11

Faire connaître et favoriser l'usage des textiles sanitaires lavables

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Les textiles sanitaires représentent 20% du contenu des OMr, ceux-ci sont principalement composés de couches à usage unique. Un enfant générant à lui seul 3800 couches de la naissance à la propreté, il convient de proposer des alternatives. Le SYTEVOM souhaite faire évoluer l'image de la couche lavable afin qu'elle soit davantage utilisée. Pour cela, des acteurs du territoire doivent être mobilisés afin que cette action soit portée par les professionnels impliqués.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'usage des textiles sanitaires lavables Lever les freins à l'usage Favoriser l'usage en établissements 	Cibles	Familles, Etablissements d'accueil
Gisements mobilisables	Textiles sanitaires en OMr	Caractère prioritaire	+ +

Mise en oeuvre	Identifier l'ensemble des établissements et projets sur le territoire Proposer des temps d'échange entre responsables de structures et établissements engagés Proposer des kits d'essai pour les établissements volontaires Proposer des supports de communication adaptés Proposer des séances/ateliers de sensibilisation en lien avec les RPE et LEAP					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, chargé de communication EPCI : responsables RPE	Partenaires	Les Doux Doubs Collectivités Pôle Ressources
Indicateurs de suivi	Nbre d'établissements sensibilisés Nbre d'opérations engagées	Moyens annuels dédiés	0.12 ETP 11 000 €

Facteurs de réussite	Identification des établissements concernés Liens avec les collectivités et délégataires gestionnaires Implication des établissements volontaires Supports de communication utilisés
-----------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 3 – Encourager les éco-gestes et la réduction à la source des déchets

FA 12

Harmoniser les messages liés aux consignes de tri

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Depuis 2016 et l'instauration de l'extension des consignes de tri, le SYTEVOM intervient avec ses adhérents pour faciliter le geste de tri auprès de tous les usagers du territoire. Malgré cela, le taux de refus est encore élevé et les messages et actions de sensibilisation doivent être améliorés. Des actions et des échanges doivent être développés avec les adhérents pour parvenir à de meilleurs résultats.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Diminuer le taux refus en CS Diminuer les emballages présents en OMr Créer une dynamique avec les adhérents Mutualiser des outils et discours favorisant le geste du tri 	Cibles	Adhérents Partenaires
Gisements mobilisables	Emballages en OMr Flux CS	Caractère prioritaire	+ + +

Mise en oeuvre	Organisation de rencontres SYTEVOM/adhérents sur des sujets spécifiques Amélioration de l'utilisation du blog SYTEVOM Amélioration du programme d'accompagnement CITEO Création de supports de communication simplifiés et communs Capitalisation des résultats de caractérisation / sensibilisation usagers					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de communication, conseillers du tri, chargé de caractérisation Adhérents : responsable collecte, ambassadeur du tri	Partenaires	Citeo Adhérents
Indicateurs de suivi	Nbre de participants aux réunions de travail Nbre de projets menés	Moyens annuels dédiés	0.39 ETP 17 000 €

Facteurs de réussite	Bonne articulation des messages/consignes de tri entre les services du SYTEVOM et les adhérents Participation des adhérents aux actions programmées
-----------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 3 – Encourager les éco-gestes et la réduction à la source des déchets

FA 13

Développer la sensibilisation au tri au plus près des habitants

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Depuis plusieurs années le SYTEVOM développe des actions de sensibilisation auprès de tous les usagers du territoire. Ont été expérimentées les actions sur les lieux de vacances pour les touristes de passage ainsi que le porte à porte en habitats collectifs. Il convient de pérenniser et accentuer ces actions sur tout le territoire et tout au long de l'année. L'accent devant être mis sur le développement du tri sur les espaces publics et lors des manifestations d'envergure.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la CS en espaces publics • Améliorer le taux de valorisation matière • Développer le geste de tri hors domicile 	Cibles	Habitants Résidents secondaires Touristes
Gisements mobilisables	Emballages en OMr Flux CS Déchets de cimetièrre / marchés / manifestations	Caractère prioritaire	+ +

Mise en oeuvre	Identification par adhérent des sites et évènements à cibler Développement de partenariats avec les bailleurs sociaux Identification d'opportunités d'animations sur le territoire Développement de kits de communication par typologie de site Mise en œuvre d'expérimentation (espaces tri en cimetièrre, actions zéro déchets sur marchés, animations zéro déchets) avec collectivités volontaires					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, chargé de communication, conseillers du tri Adhérents : responsables service déchets, ambassadeurs du tri	Partenaires	Adhérents CITEO Collectivités Bailleurs CPIE/MNVS
Indicateurs de suivi	Nombre d'actions menées Nombre d'usagers sensibilisés	Moyens annuels dédiés	1.06 ETP 120 000 €

Facteurs de réussite	Bonne articulation des actions entre le SYTEVOM et ses adhérents Choix des sites pour les expérimentations / suivi et capitalisation des résultats Intégration des bailleurs sociaux dans les actions en habitats collectifs
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 3 – Encourager les éco-gestes et la réduction à la source des déchets

FA 14

Soutenir les initiatives favorisant la réduction à la source des déchets

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Depuis plusieurs années des associations et collectifs de citoyens se sont organisés sur le territoire afin d'agir sur la réduction à la source des déchets. Ces initiatives prennent plusieurs formes : promotion du vrac, ateliers do it yourself, réseau de troc, partage de matériel. Il convient de s'appuyer sur ces initiatives pour inciter les usagers à devenir acteurs de la réduction des déchets et acquérir de nouveaux comportements.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des moments de convivialité • Sensibiliser le public à la réduction des déchets • Former et acquérir des compétences • Promouvoir les structures ayant une démarche de réduction des déchets 	Cibles	Usagers Collectifs citoyens
Gisements mobilisables	Emballages OMR	Caractère prioritaire	+ +

Mise en oeuvre	Identification des acteurs et initiatives existantes Structurer les actions et coordonner les acteurs Développer des supports de communication et tutoriels adaptés Assurer la promotion des événements sur le territoire Développer de nouveaux partenariats					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, chargé de communication, conseillers du tri Adhérents : responsables service déchets, ambassadeurs du tri	Partenaires	Adhérents Associations Centres sociaux / CCAS
Indicateurs de suivi	Nombre de projets accompagnés Nombre de personnes sensibilisées	Moyens annuels dédiés	0.16 ETP 10 500 €

Facteurs de réussite	Prospective / identification des acteurs Coordination des actions / développement d'un réseau d'acteurs Articulation avec les politiques locales des adhérents/EPCI et PETR
-----------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 3 – Encourager les éco-gestes et la réduction à la source des déchets

FA 15

Communiquer autour des solutions anti gaspi

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Avec l'avènement des smartphones et la prise de conscience environnementale du grand public, de nombreuses applications anti gaspi ont fait leur apparition. Que ce soit en matière de gaspillage alimentaire, challenge zéro déchets, il existe de nombreuses applications qui, utilisées régulièrement peuvent avoir un impact sur la production de déchets. Il convient de rendre accessible ces dernières et favoriser leur utilisation.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les réflexes anti gaspi au quotidien Réduire le gaspillage alimentaire Inciter les professionnels à adhérer aux applis 	Cibles	Usagers Professionnels de l'alimentation
Gisements mobilisables	Déchets alimentaires Déchets du BTP	Caractère prioritaire	+

Mise en oeuvre	Recensement et test des principales applications sur le marché Sélection par typologie d'usagers Création d'une rubrique dédiée sur le site internet du SYTEVOM Campagne de communication / réseaux sociaux Sensibilisation à l'usage					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, chargé de communication, conseillers du tri	Partenaires	Adhérents CMA/CCI UMIH
Indicateurs de suivi	Nombre de professionnels sensibilisés Nombre de campagnes de communication menées	Moyens annuels dédiés	0.06 ETP 3500 €

Facteurs de réussite	Sélection des applications les plus appropriées Capacité à convaincre les pros à les utiliser Prospection / évolution des outils disponibles
-----------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 4 – Réduire les déchets des entreprises et du bâtiment

FA 16

Favoriser le tri à la source dans les entreprises

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Un grand nombre de TPE/PME fréquentent les déchetteries du territoire, faute d'offre privée. Beaucoup d'entre elles n'ont pas encore instauré le tri à la source et génèrent des flux importants en encombrants. Le SYTEVOM a instauré un système de suivi de ces entreprises et proposent des actions de sensibilisation des salariés afin d'améliorer le tri et le taux de valorisation matière.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le tri en entreprises Réduire les apports en encombrants Améliorer le taux de valorisation matière 	Cibles	TPE PME Artisans
Gisements mobilisables	Déchets issus du tri 7 flux Encombrants	Caractère prioritaire	+ + +

Mise en oeuvre	Etude des apports annuels pro via le logiciel Proflux Identification des gros apporteurs Mise en place d'un suivi avec les conseillers du tri Intervention en entreprises / mise en place tri à la source Sensibilisation des salariés					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, conseillers du tri	Partenaires	CCI, CMA CAPEB
Indicateurs de suivi	Nombre d'entreprises sensibilisées Evolution des dépôts en déchetteries	Moyens annuels dédiés	0.38 ETP
			15 500 €

Facteurs de réussite	Coordination entre le chargé de mission et les conseillers du tri Temps consacré au suivi des entreprises Articulation avec la mise en place de la REP bâtiment
-----------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FA 17

Sensibiliser les entreprises aux nouvelles REP

Action en cours Nouvelle action

Contexte	La loi AGECE a instauré de nouvelles filières REP dont une dédiée aux produits et matériaux du bâtiment. En parallèle la Région BFC travaille à la mise en place d'un écosystème favorable au réemploi de ce type de déchets. Le SYTEVOM a été retenu par Valobat pour intégrer le réseau de collecte. Il convient de sensibiliser les entreprises à ces nouvelles règles et organisations afin de favoriser le tri des déchets sur les chantiers et en entreprises et organiser au mieux leur collecte et valorisation.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la compréhension des nouvelles REP • Clarifier le rôle de chacun • Valoriser les initiatives de certains pros 	Cibles	Artisans TPE / PME
Gisements mobilisables	Déchets entrant dans la filière REP bâtiments	Caractère prioritaire	++

Mise en oeuvre	Etude et synthèse des règles liées à la REP bâtiment Mise en œuvre de la REP en lien avec les spécificités du territoire Identification des cibles et enjeux sur le territoire Identification/recherche des professionnels volontaires / mise en place de solutions Constitution d'un réseau de professionnels et d'acteurs ambassadeurs Capitalisation autour de chantiers modèles / initiatives					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, chargé de communication	Partenaires	CMA CAPEB ASCOMADE
Indicateurs de suivi	Nombre d'entreprises sensibilisées Nombre d'initiatives menées	Moyens annuels dédiés	0.06 ETP 4500 €

Facteurs de réussite	Production de supports de communication appropriés Bonne articulation entre les acteurs concernés / appui des réseaux entreprises Mobilisation des professionnels volontaires
-----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 4 – Réduire les déchets des entreprises et du bâtiment

FA 18

Favoriser les synergies inter-entreprises

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Depuis 2018 le SYTEVOM a engagé des actions EIT sur son territoire, un poste dédié à la thématique y est consacré depuis 2019. Au regard du nombre important d'entreprises et de leur diversité, il convient d'orienter les actions autour de l'échanges d'information via la création d'une plateforme dédiée et en parallèle le développement de synergies ciblées en lien avec les besoins identifiés des entreprises.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les ressources des entreprises • Faciliter les relations inter-entreprises • Favoriser les synergies 	Cibles	Entreprises
Gisements mobilisables	Déchets des entreprises	Caractère prioritaire	++

Mise en oeuvre	Programmation d'ateliers par territoire volontaire Diagnostic ressources/entreprises Développement d'une plateforme ressources entreprises Communication ciblée via les EPCI Réponse aux besoins individuels des entreprises					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, conseillers du tri, chargé de communication	Partenaires	CCI, CMA EPCI PETR
Indicateurs de suivi	Nombre d'entreprises accompagnées Nombre de synergies créées	Moyens annuels dédiés	0.42 ETP 21 000 €

Facteurs de réussite	Articulation avec les actions des services développement économique des EPCI Choix de la plateforme et simplicité d'utilisation Coordination avec les services de la CCI et CMA
-----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FA 19	AXE 4 – Réduire les déchets des entreprises et du bâtiment					
	Proposer des opérations type Bourse aux matériaux					
	<input checked="" type="checkbox"/> Action en cours <input type="checkbox"/> Nouvelle action					

Contexte	Organisées sur le territoire en 2022 et 2023, les bourses aux matériaux ont la particularité de mettre en avant le réemploi dans le domaine des travaux et du bricolage. Elles permettent également de valoriser les entreprises qui intègrent l'économie circulaire et la réduction des déchets. Le SYTEVOM souhaite pérenniser ces opérations et les étendre à l'ensemble de son territoire.					
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le réemploi des matériaux • Développer le réflexe économie circulaire dans les entreprises • Réduire certains dépôts en déchetterie (fin de série, matériaux avec défauts,...) 			Cibles	Artisans Magasins de bricolage Usagers bricoleurs	
Gisements mobilisables	Fin de série de matériaux de construction Surplus de chantier Matériaux présentant quelques défauts Matériaux issus de dépose de chantiers				Caractère prioritaire	++

Mise en oeuvre	Identification des entreprises cibles sur le territoire Démarchage et inscription des entreprises Co-organisation avec les adhérents et la CMA Communication autour de l'opération Retour d'expérience / capitalisation Réflexion pérennisation de l'action en lien avec le dév. de matériautèque en ressourceries					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, chargé de communication Adhérents : chargés de dév. Eco			Partenaires	CMA EPCI Adhérents	
Indicateurs de suivi	Nombre d'entreprises participantes				Moyens annuels dédiés	0.11 ETP
	Nombre de visiteurs			6000 €		

Facteurs de réussite	Ciblage des entreprises bénéficiaires Articulation avec les services de la CMA Supports de communication utilisés Relais d'information des EPCI et adhérents					
-----------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--

FA 20

Développer les boucles locales gravats

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Les inertes font partie des flux les plus importants en déchetterie, avec un ratio de 58 kg/hab en 2022. Depuis plusieurs années le SYTEVOM a expérimenté une boucle locale avec un professionnel afin de valoriser ce déchet en grave recyclée. Cette expérimentation pourrait être développée sur le reste du territoire en lien avec d'autres acteurs privés et permettrait de réduire globalement le taux d'enfouissement.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le taux de valorisation des gravats • Développer les synergies entreprises • Proposer une offre de grave recyclée 	Cibles	Entreprises
Gisements mobilisables	Inertes en déchetteries	Caractère prioritaire	++

Mise en oeuvre	Identification des porteurs de projet / réflexions en cours Etude des potentiels par déchetteries Identification des principaux apports Formalisation des partenariats Mise en œuvre des expérimentations Lien avec les collectivités / réemploi de matériaux / politique d'achats publics					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, responsable de pôle	Partenaires	Entreprises CAPEB CMA
Indicateurs de suivi	Nombre d'expérimentations Tonnage valorisé	Moyens annuels dédiés	0.03 ETP
			14 000 €

Facteurs de réussite	Suivi des apports en déchetteries (qualité) Identification des entreprises à associer
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 5 – Montrer l'exemple et animer le PLPDMA

FA 21

Développer une charte éco-exemplarité pour les collectivités

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Les communes et EPCI du territoire, dans le cadre de leurs compétences, produisent des déchets. Le SYTEVOM, en lien avec ses adhérents, peut travailler sur un ensemble d'engagements afin de promouvoir l'éco-exemplarité en matière d'achat public, réemploi, gestion des déchets de façon à légitimer ses actions et montrer l'exemple.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la quantité de déchets et les impacts environnementaux des activités de la collectivité • Sensibiliser les agents de la collectivité • Favoriser l'émergence de l'Economie Circulaire dans les collectivités 	Cibles	Communes EPCI Adhérents
Gisements mobilisables	Déchets bureautiques Déchets verts Biodéchets issus des cantines	Caractère prioritaire	++

Mise en oeuvre	Identifier des collectivités volontaires dans la démarche d'éco-exemplarité Identifier les axes de progression par compétence exercée et services Elaborer une feuille de route adaptée Sensibiliser et accompagner les agents des collectivités Communiquer et mettre en valeur les collectivités engagées					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, conseillers du tri, chargé de communication Adhérents : ambassadeurs du tri	Partenaires	Adhérents EPCI Communes
Indicateurs de suivi	Nbre de collectivités engagées dans la démarche Nbre d'agents sensibilisés	Moyens annuels dédiés	0.12 ETP 7000 €

Facteurs de réussite	Articulation avec les compétences des collectivités Prise en compte des obligations réglementaires des collectivités Prise en compte des contraintes de fonctionnement des collectivités
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 5 – Montrer l'exemple et animer le PLPDMA

FA 22

Engager le SYTEVOM dans la labellisation référentiel économie circulaire

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Proposé par l'ADEME, le référentiel est un outil permettant aux collectivités de construire et d'évaluer leur stratégie autour de plusieurs axes et d'aborder les différents piliers de l'économie circulaire. Le SYTEVOM s'est porté volontaire pour s'engager dans cette démarche qui permettra d'articuler l'ensemble des actions portées par la collectivité en lien avec les acteurs du territoire.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les axes de l'économie circulaire dans la stratégie du SYTEVOM Créer du lien avec les acteurs et partenaires Mettre en place une démarche de progrès 	Cibles	Adhérents Partenaires
Gisements mobilisables	Non concerné	Caractère prioritaire	++

Mise en oeuvre	<p>Finaliser l'état des lieux de l'existant via la plateforme dédiée</p> <p>Formaliser la stratégie économie circulaire en lien avec la politique de la collectivité</p> <p>Elaborer le plan d'actions économie circulaire</p> <p>Articuler les actions PLPDMA / référentiel</p> <p>Organiser le suivi de mise en oeuvre et d'évaluation</p>					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, responsable de pôle	Partenaires	ADEME Adhérents
Indicateurs de suivi	Taux d'engagement dans le référentiel Niveau de labellisation obtenu	Moyens annuels dédiés	0.12 ETP 5500 €

Facteurs de réussite	<p>Articulation entre les objectifs du PLPDMA et les enjeux du référentiel</p> <p>Appropriation du référentiel par les services de la collectivité</p> <p>Lien avec les adhérents engagés dans le référentiel</p>
-----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 5 – Montrer l'exemple et animer le PLPDMA

FA 23

Créer une identité visuelle propre au PLPDMA

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Actuellement il n'existe pas de supports de communication partagés par le SYTEVOM, ses adhérents et partenaires autour des actions engagées en matière de réduction des déchets et d'économie circulaire. L'élaboration du PLPDMA doit permettre de créer une identité visuelle propre et partagée par l'ensemble des acteurs concernés.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la visibilité du PLPDMA Harmoniser les moyens de communication Développer les liens entre acteurs 	Cibles	Usagers Partenaires
Gisements mobilisables	Non concerné	Caractère prioritaire	+ +

Mise en oeuvre	Etat des lieux des supports/outils de communication utilisés par les acteurs Définition des cibles et objectifs Elaboration d'une stratégie commune / groupe de travail Définition des besoins / supports à utiliser Elaboration d'un cahier des charges commun Constitution d'un groupement de commande / sélection d'un prestataire					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, chargé de communication Adhérents : chargé de communication, responsable de collecte	Partenaires	Adhérents
Indicateurs de suivi	Nombre de participants au groupe de travail Supports de communication créés	Moyens annuels dédiés	0.04 ETP 3000 €

Facteurs de réussite	Bonne définition des objectifs avec les adhérents Choix des supports de communication
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 5 – Montrer l'exemple et animer le PLPDMA

FA 24

Faire des déchetteries des lieux de prévention

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Chaque année, plus de 900 000 usagers fréquentent le réseau de déchetteries du SYTEVOM. Celui-ci a la particularité de toutes les gérer en interne. Elles s'inscrivent au cœur de la politique de prévention de la collectivité et constituent des lieux propices au développement d'actions de sensibilisation en lien avec les enjeux portés par le PLPDMA.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Agir sur le comportement des usagers • Associer les gardiens de déchetteries aux actions du PLPDMA • Relayer les messages de prévention au plus près des usagers 	Cibles	Usagers
Gisements mobilisables	Tout flux	Caractère prioritaire	+ +

Mise en oeuvre	Définition d'un plan d'actions spécifique aux déchetteries en concertation avec les chefs de zone Programmation d'un plan de formations gardiens Organisation d'animations en déchetteries Organisation d'enquêtes usagers en lien avec les flux à enjeux					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : chargé de mission, chargé de communication, conseillers du tri, chefs de zone, gardiens	Partenaires	Ressourceries Adhérents
Indicateurs de suivi	Nbre de gardiens formés Nbre d'animations programmées	Moyens annuels dédiés	0.2 ETP
			14 500 €

Facteurs de réussite	Articulation des actions du PLPDMA avec les missions des chefs de zone Liens entre les agents du pôle prévention et du pôle technique
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 5 – Montrer l'exemple et animer le PLPDMA

FA 25

Piloter le PLPDMA et évaluer les actions engagées

Action en cours Nouvelle action

Contexte	Le pilotage du PLPDMA nécessite une forte implication de l'équipe projet, ceci sur une période assez longue. Au-delà de la réunion annuelle de la CCES elle doit pouvoir également proposer des temps d'échange sur les thématiques traitées dans le programme en y associant les acteurs du territoire. L'évaluation des actions engagées devra permettre d'adapter le programme si nécessaire.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la gouvernance partagée du PLPDMA • Utiliser des indicateurs simples et fonctionnels • S'inscrire dans une démarche de progrès 	Cibles	Elus Mbres CCES Partenaires
Gisements mobilisables	Non concerné	Caractère prioritaire	+ + +

Mise en oeuvre	Construction des outils de suivi et d'évaluation Mise en œuvre d'un dispositif de veille / évolution du PLPDMA Identification des acteurs à associer par axe de travail / enrichissement du PLPDMA Organisation de campagnes de caractérisation OMR à mi parcours et fin de PLPDMA					
Période de réalisation	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Pilotage	SYTEVOM : élus CCES, responsable pôle prévention, chargé de mission	Partenaires	Adhérents
Indicateurs de suivi	Nbre de participants aux réunions de la CCES Groupes de travail créés	Moyens annuels dédiés	0.2 ETP
			23 000 €

Facteurs de réussite	Participation des membres de la CCES tout au long du PLPDMA Association des acteurs du territoire dans l'évaluation et l'évolution du programme Communication auprès des partenaires / actions engagées
-----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4. Estimatif des moyens à mobiliser

	ETP	€
Réduire les déchets organiques et favoriser leur gestion in-situ	2,6	265 000 €
Favoriser le réemploi et la réparation	1,5	100 000€
Encourager les éco-gestes et la réduction à la source des déchets	1,8	160 000 €
Réduire les déchets des entreprises et du bâtiment	1	60 000 €
Montrer l'exemple et animer le PLPDMA	0,6	50 000 €
TOTAL ANNUEL	7,5	635 000 €

Le plan d'actions défini pour arriver aux objectifs fixés nécessitera de mobiliser en moyenne 7.5 ETP par an entre 2024 et 2029.

Les dépenses prévisionnelles pour l'ensemble du PLPDMA sont estimées à environ 3 800 000 €. Cela représente une dépense par habitant de 2.44 € par an. L'ADEME prescrit une dépense minimum de 2€ par habitant pour conduire un PLPDMA.

5. Dispositif de suivi et d'évaluation

Pour un PLPDMA, la mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation est une obligation réglementaire. Cela permet également de :

- Mesurer l'état d'avancement
- Connaître les réels impacts des actions
- Identifier l'avancement des objectifs et adapter la mise en œuvre si besoin
- Rendre compte de l'avancement aux partenaires, élus et la population

Le dispositif d'évaluation doit être simple, pour que sa mise en œuvre ne soit pas chronophage, et doit faire appel à des indicateurs communs et partagés avec les autres démarches territoriales afin de pouvoir bénéficier de comparaisons. Le dispositif d'évaluation ainsi proposé s'inscrit dans ces principes, en accord avec les recommandations de l'ADEME. Les indicateurs seront développés à 2 niveaux :

- Des indicateurs globaux du programme lui-même
- Des indicateurs pour chacune des actions

5.1 Indicateurs globaux

Indicateurs globaux		2010	2022	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Annuel	Tonnages collectés	OMr	53173	33035					
		CS	19643	29224					
		Déch.	60001	75419					
	Ratio par habitant	OMr	215	126					
		CS	79	112					
		Déch.	242	288					
DMA		536	526						
Taux de valorisation	Matière	28%	55%						
	Energie	34%	28%						
Taux d'enfouissement		27%	17%						
Ponctuel	Caractérisation Omr	Biodéchets	32%						
		Dont gaspillage alim.	11%						
		Erreurs de tri	30%						
		Textiles sanitaires	20%						

5.2 Indicateurs d'activité

Réduire les déchets organiques et favoriser leur gestion in-situ	Composteurs distribués Sites collectifs installés	Animations organisées Collectivités accompagnées	Tonnages valorisés Ratio déchets verts
Favoriser le réemploi et la réparation	Acteurs accompagnés Ateliers organisés	Matériauteques créées Projets soutenus	Ratio D3E Taux de réemploi
Encourager les éco-gestes et la réduction à la source des déchets	Ets sensibilisés Supports créés	Projets accompagnés Usagers sensibilisés	Animations organisées Partenariats adhérents
Réduire les déchets des entreprises et du bâtiment	Entreprises sensibilisées Ateliers organisés	Visiteurs BAM Synergies créées	Apports pro Ratio inertes et encombrants
Montrer l'exemple et animer le PLPDMA	Collectivités engagées Agents sensibilisés	Gardiens formés Animations organisées	Adhérents associés Participants CCES

6. Conclusion

Engagé depuis 2009 dans différents programmes de prévention, le SYTEVOM a acquis une solide expérience dans le déploiement d'actions visant à réduire la production de déchets sur son territoire. Le travail engagé depuis 14 ans par les équipes techniques et les élus de la collectivité doit permettre de relever les défis imposés par les dernières échéances réglementaires et tendre vers les objectifs de diminution des DMA défini dans ce PLPDMA.

Que ce soit en matière de réduction de la production des déchets verts sur notre territoire, le développement des actions favorisant le réemploi et la réduction à la source des déchets mais également la question de la gestion des déchets des acteurs économiques, le SYTEVOM peut s'appuyer sur un réseau d'acteurs dynamiques pour mettre en œuvre les actions du PLPDMA.

Les 6 années qui se profilent doivent permettre au SYTEVOM, au côté de ses 11 adhérents, d'engager une nouvelle dynamique propice à la réduction de la production des déchets sur le territoire. Ce temps doit également permettre de travailler de façon audacieuse à la mise en œuvre de nouvelles expérimentations visant le déploiement des filières et process de valorisation en lien avec les forces vives du territoire.

